



Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Faculté des Sciences Juridiques,
Economiques et Sociales
FES



Cours

d'introduction à la science

politique

Premier semestre G-B

Pr. Mohamed Fakihi

Année universitaire
2014-2015

Introduction

La politique a entamé depuis longtemps sa séparation de la morale. Mais elle semble ne pas être en mesure d'achever ce processus. De toute façon, la rupture s'approfondit irréversiblement entre ces deux notions. Parallèlement, la politique est appréhendée à travers des repères méthodologiques rationnels.

Prelot, p. 100.

La « science » ou la « sociologie » politique constitue en effet un ensemble d'outils d'observation et d'étude des faits politiques.

Mais le caractère polysémique de la locution «politique» pose une problématique fondamentale liée à la définition du terme lui-même et également à l'objet de la discipline.

a- définition du terme « politique ».

Le terme « politique » comporte plusieurs définitions et significations.

Étymologiquement, il est issu du mot « polis » c'est-à-dire « Cité » dans la Grèce antique, voire même du terme « politeia », c'est-à-dire la manière dont la cité est organisée et le pouvoir en son sein est structuré.

Une autre difficulté se dégage de l'usage du terme « politique », de nature **androgyn**e, c'est-à-dire qui peut être fait au masculin ou au féminin.

Au masculin :

le politique signifie tout d'abord l'homme politique. Mais ce n'est pas cette acception du terme qui l'oppose à l'expression considérée au féminin.

Le politique signifie aussi l'image que la société avait d'elle-même, notamment la « totalité, le lieu de la totalité du lien social de la cité ou de la communauté ».

Plus précisément,

l'ensemble des structures induites des relations d'autorité et d'obéissance établies en vue d'une fin commune : au moins que le groupe n'éclate pas

Au féminin :

la « politique » signifie en premier lieu l'ensemble des actions que les gouvernants ou les autres acteurs sociaux entreprennent en vue de prendre des décisions, d'influencer le processus de prise de décision ou d'occuper des postes de responsabilité.

c'est-à-dire « la traduction dynamique de tous les phénomènes impliqués par la conquête et l'exercice du pouvoir »

La politique peut prendre un sens neutre.

Celui de « **gestion** », c'est-à-dire un ensemble de mesures techniques, juridiques et financières en vue d'agir sur un secteur déterminé ou de traiter un problème précis.

À titre d'exemple :

les accidents de la circulation constituent un véritable fléau socio-économique qui exige une intervention pluridimensionnelle de la part des pouvoirs publics.

La politique peut également être comprise comme une « **stratégie** » :

un ensemble d'actions successives tendant vers un but déterminé.

L'INDH peut être considérée comme exemple de « **politique** » ou « **stratégie** » axée autour d'un objectif déterminé : l'amélioration des conditions de vie d'une partie défavorisée de la population marocaine.

Dans un usage bien particulier :

la « **politique** » prend un sens péjoratif.

J- P. Sartre a rendu célèbre l'expression « **je mange, je bois, je ne fais pas de la politique** ».

L'expression « **politique** » dans un sens extrême veut aussi dire **hypocrisie** ou **machiavélisme**.

b- définition de la science politique

La définition de la science politique repose nécessairement sur l'objet essentiel de son étude.

Elle fait référence à deux conceptions fondamentales :

une conception de nature juridique dont la notion d'État est le support.

une conception de nature sociologique axée sur la notion de pouvoir.

Alors : science de l'État ou science du pouvoir ?

a- la science politique est la science de l'État

M. Duverger estime en effet que cette perception de la discipline est à la fois la plus ancienne et la plus proche du sens commun. La cité « polis », qui s'est transformé en « État nation » est l'objet fondamental de la science politique.

Cette conception donne une part importante à la notion de « souveraineté » dans la mesure où le fait de supposer la science politique comme étant une science relative à l'État et en considérant l'État comme un type de communauté « **aujourd'hui le plus fortement organisé et le mieux intégré** » débouche sur un constat particulier :

la société nationale (l'État) est considérée comme **un genre à part par rapport aux autres** groupes ou collectivités, dans le sens d'une position **transcendante** ou « **souveraine** »

L'État « **serait une sorte de société parfaite ne dépendant d'aucune autre et dominant toutes les autres** ».

Les **gouvernants** seraient les titulaires d'une position **souveraine** à l'exclusion des chefs de tous les autres groupes ou collectivités.

DUVERGER M., *sociologie de la politique*, idem, page : 24.

Pour les tenants de cette conception, les phénomènes politiques se réduisent à l'organisation et au gouvernement de l'État.

Léon Duguit estime que les phénomènes politiques sont ceux qui se rapportent à l'origine et au fonctionnement de l'État.

Cette conception se nourrit clairement de l'hégémonie du droit public sur la science politique.

Elle est représentée par Georg Jellineck, Marcel Prelot, Jean Dabin, Roger Henri Soltau, Alfred de Grazia.

Cette école de science politique est ralliée par les sociologues marxistes ; mais selon une représentation différente de l'État.

Si en Occident le fait d'isoler l'État comme un genre à part par rapport à d'autres groupes et collectivités comporte le **paradigme idéologique** de la supériorité ou de la souveraineté de l'État, les tenants de **l'idéologie marxiste** y voient une approche permettant d'appréhender la notion l'État selon sa véritable nature : « **superstructure.**»

la science politique est la science du pouvoir :

cette conception est fondée sur le rejet de la supériorité de la collectivité publique

notamment la « souveraineté » de l'État, considéré comme une idéologie et non comme une réalité.

Les tenants de cette école (Max Weber, Harold D. Lasswell, Robert Dahl, Raymond Aron, Georges Burdeau, ...) considèrent que le phénomène de pouvoir et, par conséquent de politique, est intrinsèque à toute collectivité organisée.

G. Burdeau précise que le caractère politique est celui qui s'attache à tout fait, acte ou situation en tant qu'ils traduisent l'existence dans un groupe humain de relations d'autorité et d'obéissance établies en vue d'une fin commune.

la particularité du pouvoir de l'État par rapport à celui dans d'autres groupes ou collectivités ne doit pas être considérée à priori, c'est-à-dire que sa nature **transcendante** ou « **souveraine** » ne doit pas tenir lieu d'une **hypothèse dogmatique** mais qui reste à prouver.

Ce qui ne peut être guère possible si cette particularité (**la transcendance ou la souveraineté**) est consacrée par le refus de toute étude comparative du phénomène de pouvoir dans les autres groupes et au sein de l'État.

l'avantage de cette conception de la science politique doit être nuancé par la difficulté relative à la définition du terme « pouvoir », surtout lorsqu'on suppose l'étude de ce phénomène là où il existe.

L. Duguit propose un modèle de rapports de pouvoir au sein d'une collectivité qui découle de la **distinction entre gouvernants et gouvernés.**

Le pouvoir serait ce phénomène qui permet aux gouvernants d'obtenir l'adhésion et la soumission des gouvernés.

Mais cette conception implique deux difficultés majeures.

1- Ce serait une hypothèse erronée de considérer toute relation sociale inégalitaire comme relation de pouvoir.

M. Duverger affirme que le pouvoir est différent de la **simple influence** et le terme « **pouvoir** » doit être réservé à une catégorie particulière d'influence ou puissance : **celle qui est conforme au système de normes et de valeurs du groupe et qui est donc tenue pour légitime.**

2- les relations qui sous-tendent les collectivités et les groupes sont fondées sur le pouvoir et que **l'activité politique serait une quête continue de pouvoir et d'influence** au sein d'un groupe ou d'une collectivité, c'est-à-dire de **relations forcément inégalitaires**.

Cet argument doit être nuancé dans la mesure où la **société est régulée par des normes générales et abstraites et à des fins d'ordre et de justice**.

Par exemple, qui s'appliquent à tous les rapports humains, même ceux qui sont considérés comme inégalitaires.

c- la science politique est-elle une science ?

La science politique se présente à la fois comme la plus ancienne des disciplines scientifiques par son objet et la plus récente par ces règles et ses méthodes.

Aristote accomplit au Ve siècle avant Jésus-Christ une oeuvre considérable qui consiste en un recueil des constitutions existantes ou ayant existé en Grèce, fondée sur une observation empirique sans équivoque et qui « annonce déjà l'attitude du sociologue ».

Mais le caractère scientifique dans le sens « nomothétique » de la science politique ne fait pas pour autant l'unanimité de nos jours.

L'introduction des méthodes scientifiques dans l'analyse en sciences sociales, en plus de sa lenteur, débouche rapidement sur des impasses.

La possibilité d'un minimum de scientificité de la science politique demeure largement discutable.

D'autre part, certaines quêtes, sans doute exagérées, de « lois générales » confirment leur aspect à portée insignifiante.

À titre d'exemple la proposition de Carl Friedrich d'appliquer le [théorème de Pythagore](#) ([théorème](#) de [géométrie euclidienne](#) qui met en relation les longueurs des côtés dans un [triangle rectangle](#) : le carré de la longueur de l'[hypoténuse](#) est égal à la somme des carrés des longueurs des deux autres côtés) pour mesurer l'intensité d'une situation politique.

Mais à cet égard, certains auteurs (R. Boudon) rappellent que le mode nomothétique n'est pas exclusif d'autres modes de connaissance pour l'explication du « réel », surtout lorsqu'il s'agit d'une discipline (la science politique) à objet difficilement intelligible par le procédé nomothétique puisque difficilement, pour ne pas affirmer, insusceptible de quantification (de mesure).

Ceci implique que la science politique « ne peut pas (encore) se prévaloir de la recherche de “lois” comme (fins données univoquement).

Ce désaccord sur le minimum de scientificité de la science politique donne raison à certains auteurs qui contestent l'usage du terme « science » et qui lui préfèrent le terme « sociologie ».

C'est le cas en effet de R.G. Schwartzenberg, à titre d'exemple qui, même si il estime que « les deux termes sont presque entièrement synonymes », affirme que « l'expression "sociologie politique" est préférable, parce qu'elle marque bien que la sociologie politique constitue une branche de la sociologie, une science sociale particulière. »

d- objet de la science politique.

La confusion entre science politique et droit constitutionnel exprime l'objet initial de la science politique, celui de discipline destinée à corriger, compléter et interpréter la théorie générale de droit constitutionnel.

En effet, la science politique a fini par réaliser une évolution spectaculaire par l'affirmation d'une identité propre.

La science politique n'est plus le corollaire obligé du droit constitutionnel, mais une discipline indépendante dont l'objet s'articule autour d'une approche fondée sur l'observation des phénomènes, la formalisation et la systématisation de ceux parmi eux qui peuvent avoir une portée générale, notamment l'étude des faits politiques, la modélisation des rapports qui sous-tendent ces faits de façon à pouvoir en ressortir des théories et des lois plus ou moins équivalentes aux théories et aux lois nomothétiques.

Partant de là nous pouvons affirmer que l'objet de la science politique peut être dégagé de celui du droit constitutionnel, ainsi que d'autres disciplines qui constituent certes les viviers dans lesquelles la science politique a puisé ses origines, mais avec qui elle a largement pris ses distances.

Mais l'objet de la science politique doit surtout être dégagé de celui de la philosophie politique (génériquement désignée comme la discipline qui étudie les idées politiques).

En effet, les présentations doctrinales sont de nature directive et non explicative. La science politique en tant que discipline que nous affirmons « scientifique » doit être en mesure de retrancher la spéculation de l'action.

Dans cette introduction, nous ne prétendons aucunement apporter une vision d'ensemble des problèmes qui se rapportent à la notion de « science politique » et encore moins à la dimension historique de la notion et aux percées spectaculaires réalisées par les différentes écoles, notamment l'école nord-américaine.

Notre apport est défini en fonction du contexte d'accueil, notamment sous forme d'une « initiation à la science politique ». Il consiste en un aperçu simplifié de la notion à travers deux axes fondamentaux :

- le premier

s'articule autour de la dimension théorique de la notion, notamment une démarche fondée sur l'émission d'hypothèses et la vérification de ces hypothèses, dans une quête globale de l'application du discours scientifique aux faits politiques.

- le second

est consacré à l'étude d'un aspect particulier du pouvoir politique. En effet nous considérons la science politique comme science du pouvoir, politique notamment.

Celui-ci s'articule au système social global, tout en préservant sa propre spécificité en tant qu'organe agissant sur ce système, c'est-à-dire assurant sa régulation.

- Deux parties constitueront en effet la trame de fond de ce cours :
- **PREMIÈRE PARTIE : LES MÉTHODES DE LA SCIENCE POLITIQUE.**
- **DEUXIÈME PARTIE : LE POUVOIR POLITIQUE, FACTEUR RÉGULATEUR DE LA DYNAMIQUE SOCIALE.**

PREMIÈRE PARTIE :
LES MÉTHODES DE LA SCIENCE POLITIQUE.

L'attitude scientifique s'oppose à d'autres attitudes d'approche de la politique, mais dépourvues de la valeur objective.

De telles attitudes ne sont pas dépourvues d'intérêt dans la mesure où elles constituent des outils importants pour décrire la réalité, notamment les représentations doctrinales.

Or le propre de l'approche doctrinale est sa nature directive, induite par un certain engagement de son auteur. Ce qui implique son aspect foncièrement subjectif.

L'attitude scientifique constitue une contrepartie de cette démarche. L'explication scientifique implique la systématisation théorique, notamment l'élaboration de modèle théorique.

Cette démarche, de plus en plus sophistiquée, constitue une véritable palette conceptuelle qui propose des outils d'analyse et d'approche à un niveau élevé d'abstraction.

Nous proposons dans cette partie l'étude de trois écoles parmi les plus connues :

- **l'approche structuro-fonctionnaliste.**
- **l'approche systémique et système général de l'action**
- **l'approche cybernétique**

L'approche fonctionnaliste

I- L'approche de Malinowski

II- L'approche de R. K. Merton

I- le fonctionnalisme absolu

Approche de Malinowski



le fonctionnalisme absolu

02/05/2006 - v4

**Postulat 1 : l'unité
fonctionnelle**

1

**Postulat 2 : le fonctionnalisme
universel**

2

**Postulat 3: la nécessité
fonctionnelle**

3

le fonctionnalisme absolu
02/05/2006 - v4

1 Postulat 1 : l'unité fonctionnelle

Toutes les composantes du système sont en rapport les unes avec les autres

2 Postulat 2 : le fonctionnalisme universel

3 Postulat 3: la nécessité fonctionnelle

le fonctionnalisme absolu
02/04/2025 - 14

Postulat 1 : l'unité
fonctionnelle

Postulat 2 : le fonctionnalisme universel

Postulat 3: la nécessité
fonctionnelle

Le système est un tout qui fonctionne, tout à l'intérieur de ce système a une fonction

le fonctionnalisme absolu
02/09/2025 - v4

1 Postulat 1 : l'unité fonctionnelle

2 Postulat 2 : le fonctionnalisme universel

3 **Postulat 3: la nécessité fonctionnelle**

Tous les éléments du système sont nécessaires au fonctionnement de tout le système

II

L'apport de R. K. Merton

1-

les incohérences de l'approche
initiale



Functionnalisme remanié

02/05/2006 - v3

1

unité fonctionnelle

2

functionnalisme universel

3

**nécessité
fonctionnelle**

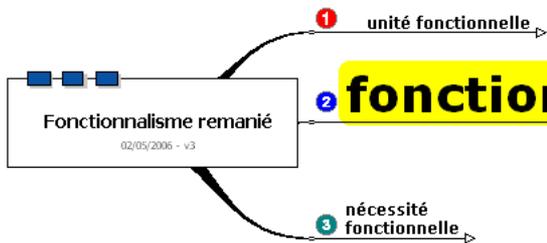
■ ■ ■
Fonctionnalisme remanié
02/05/2006 - v3

① **unité fonctionnelle**

Ne pouvant être vérifiée que dans
une société réduite

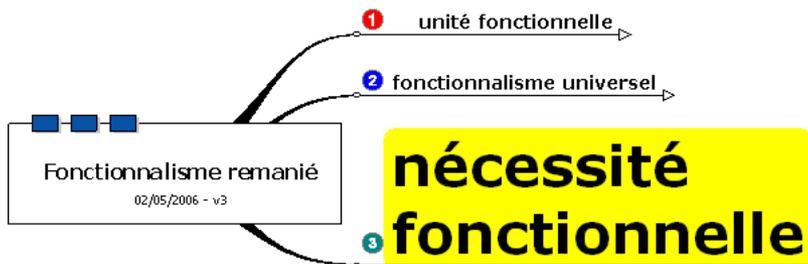
② fonctionnalisme universel →

③ nécessité
fonctionnelle →



fonctionnalisme universel

Il existe des éléments qui ne remplissent aucune fonction



Le système comporte des fonctions vitales, des fonctions de moindre importance, ou sans importance

2-

L'apport de R. K. Merton



L'apport de R. K. Merton

04/05/2006 - v3

Les dysfonctions →

**Fonctions manifeste et
fonction latentes** →

Les dysfonctions

certains faits sociaux peuvent avoir une dimension dysfonctionnelle

L'apport de R. K. Merton

04/05/2006 - v3

Fonctions manifeste et
fonction latentes

- la religion :

- fonction de cohésion sociale
- fonction de tension

- autres exemples...

L'apport de R. K. Merton

04/03/2006 - v4

Les dysfonctions →

Fonctions manifestes et fonctions latentes

Certains faits sociaux peuvent avoir des fonctions manifestes et des fonctions latentes →

- la marche verte

- récupération des territoires du Sud
- intégration du système politique

- **la fonction publique locale**
 - renforcement des institutions locales
 - objet électoraliste
- **autres exemples...**

Section II- Structuralisme et fonctionnalisme

A- La critique du fonctionnalisme.

A- La critique du fonctionnalisme.

L'oeuvre des fonctionnalistes Malinowski et Radcliffe-Brown est fondée sur l'étude synchronique des sociétés concrètes. Celle-ci consiste en une analyse minutieuse des mécanismes de fonctionnement de ces sociétés, notamment des relations qui existent entre les éléments divers qui les sous tendent (institutions, moeurs, croyances, etc. ...) pendant une période déterminée.

L'analyse synchronique écarte la dimension temporelle des faits sociaux et s'attache à mettre en lumière les rapports nécessaires qui lient entre eux des phénomènes se produisant simultanément. L'analyse diachronique prend avant tout en considération la succession des phénomènes dans le temps. Elle recherche l'explication d'un phénomène dans ses antécédents, en essayant de déterminer le fait générateur qui est à sa source.

B- Le structuro-fonctionnalisme

la démarche structurale s'avère trop rigide et peu en mesure de prêter à une étude en profondeur des phénomènes sociaux. Le rejet quasi catégorique du fonctionnalisme renforce le caractère abstrait et général de cette démarche. Mais Talcott Parsons propose une approche structurale qui impartit une part importante à la notion de fonction. « La notion de fonction est centrale à la compréhension de tous les systèmes vivants. »

B– Le structuro-fonctionnalisme.

- a– le système général de l'action.
- *b- l'aspect structural.*
- c- l'aspect fonctionnel

a- système général de l'action

Systeme général de l'action

toute conduite humaine, quelle soit
individuelle ou collective, consciente
ou inconsciente

action et conduite humaine

- la totalité des comportements humains, qu'ils soient observables ou non,
- les pensées, les sentiments, les aspirations, les désirs

Le système général de l'action se situe dans quatre contextes :

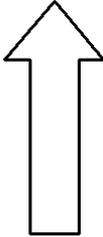
- le contexte physique [l'organisme neuropsychique des besoins et des exigences.](#)
- le contexte psychique (la personnalité).
- le contexte social (interaction entre les personnes et les groupes).
- le contexte culturel (normes, valeurs, idéologie ...).

L'action concrète :

- est toujours globale.
- s'inscrit dans les quatre contextes à la fois.
- résulte toujours d'une intervention de forces ou d'influences provenant de chacun des contextes précités.
- Chaque science de l'homme n'aborde que l'un de ces contextes

Parsons propose une hiérarchie d'ordre cybernétique

- le système général de l'action comme tout autre système vivant ou non est le lieu d'une incessante circulation d'énergies et d'informations.
- les échanges d'énergies et d'informations entre les parties du système provoquent l'action de ce système.
- chaque système obéit à un processus de réactions aux messages par le biais d'un dispositif de contrôle et de guidage de l'action.
- ce processus déclenche des mécanismes correcteurs assurant l'auto régulation du système dans son ensemble

Dimensions fonctionnelles du sous système d'action	Sous systèmes du système général d'action	Relations cybernétiques
Latence	Sous système culturel	<p style="text-align: center;">Riche en information (Contrôle)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Hiérarchie des facteurs de conditionnement</div> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Hiérarchie des facteurs de contrôle</div> </div> <p style="text-align: center;">Riche en énergie (conditions)</p>
Intégration	Sous système social	
Poursuite des buts	Sous système psychique	
Adaptation <i>H</i>	Sous système biologique	

La hiérarchie cybernétique du système général de l'action

Orientation de l'action (guidage et contrôle) :

assurée par :

- les besoins physiologiques,
- les motivations psychiques régissant l'interaction des acteurs sociaux,
- les valeurs culturelles

La hiérarchie cybernétique :

- est conçue par Parsons comme un principe à la foi d'ordre et de changement.
- Elle obéît à l'ordre de la richesse des sous systèmes en informations et de leur pauvreté en énergies.

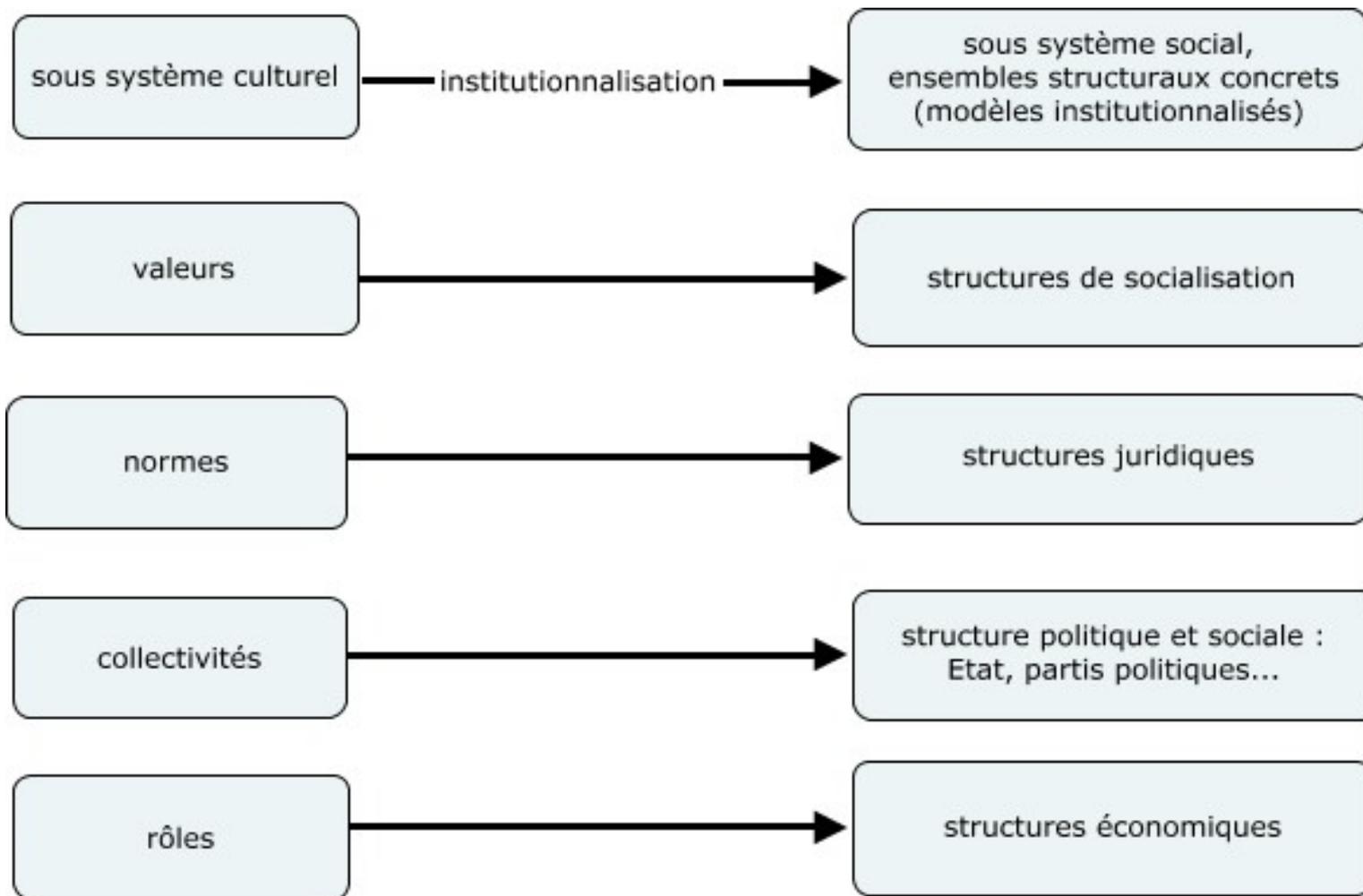
b- l'aspect structural.

L'organisation sociale

- résulte du système social et du système culturel .
- Ce sont ces deux systèmes qui caractérisent la collectivité.
- le sous système physique et le sous système biologique se situent au niveau de l'individu.
- L'interaction entre ces deux systèmes est telle qu'il est difficile de distinguer l'un par rapport à l'autre.

Mais

- Parsons parvient à établir un élément de distinction :
- la notion de l' « **institutionnalisation** ».



le processus d'institutionnalisation proposé par Talcott Parsons

c- l'aspect fonctionnel

La notion de fonction:

- se traduit par un élément dynamique.
- La fonction est un « mode systématiquement ordonné d'ajustement » .
- Elle permet à tout système social de réagir devant les facteurs de déséquilibre qui le menacent, qu'ils soient d'ordre interne ou provenant des systèmes qui constituent son environnement.
- D'où donc....

a- capacité d'autorégulation

assurée par quatre impératifs fonctionnels :

a- la fonction de stabilité normative

- la fonction la moins dynamique comparée par Parsons à la notion d'inertie.
- son objectif est d'assurer que les valeurs de la société se maintiennent et se perpétuent.

c- la fonction d'intégration

- elle vise à coordonner tous les éléments du système.

c- la fonction de poursuite des buts

- implique la définition des objectifs déterminés ou que le système détermine pour ses propres éléments.

d- la fonction d'adaptation

- Elle porte sur les moyens dont dispose le système et par lesquels ses objectifs seront réalisés.

La méthode systémique

La méthode systémique

- l'approche systémique a contribué au renouveau des sciences sociales.
- elle apporte un outil d'analyse global et dynamique.
- le concept de départ de l'analyse systémique consiste en un modèle qui était celui de la "théorie générale des systèmes", qui se propose comme une hypothèse de travail pour l'analyse du système politique.

- la théorie des systèmes permettait en premier lieu de considérer l'administration comme un **ensemble d'éléments en interaction et constituant un 'tout' dont le comportement est différent de celui de la somme des parties.**
- elle mettait en oeuvre les ressources de la **cybernétique** pour interpréter ce 'tout' comme un système **autorégulé** avec contrôle, coordination et feedback, c'est-à-dire un système employant des **ressources** et des **informations** pour s'adapter aux changements de l'environnement et maintenir ses caractéristiques essentielles

L'école systémique

- **L'approche de David Easton.**
- **L'approche de Karl Deutsch.**

Analyse systémique :

élaboration d'un fondement conceptuel original,

- en faisant appel à la notion d'équilibre.
- en posant un postulat essentiel à savoir la **persistance des systèmes à travers le changement.**

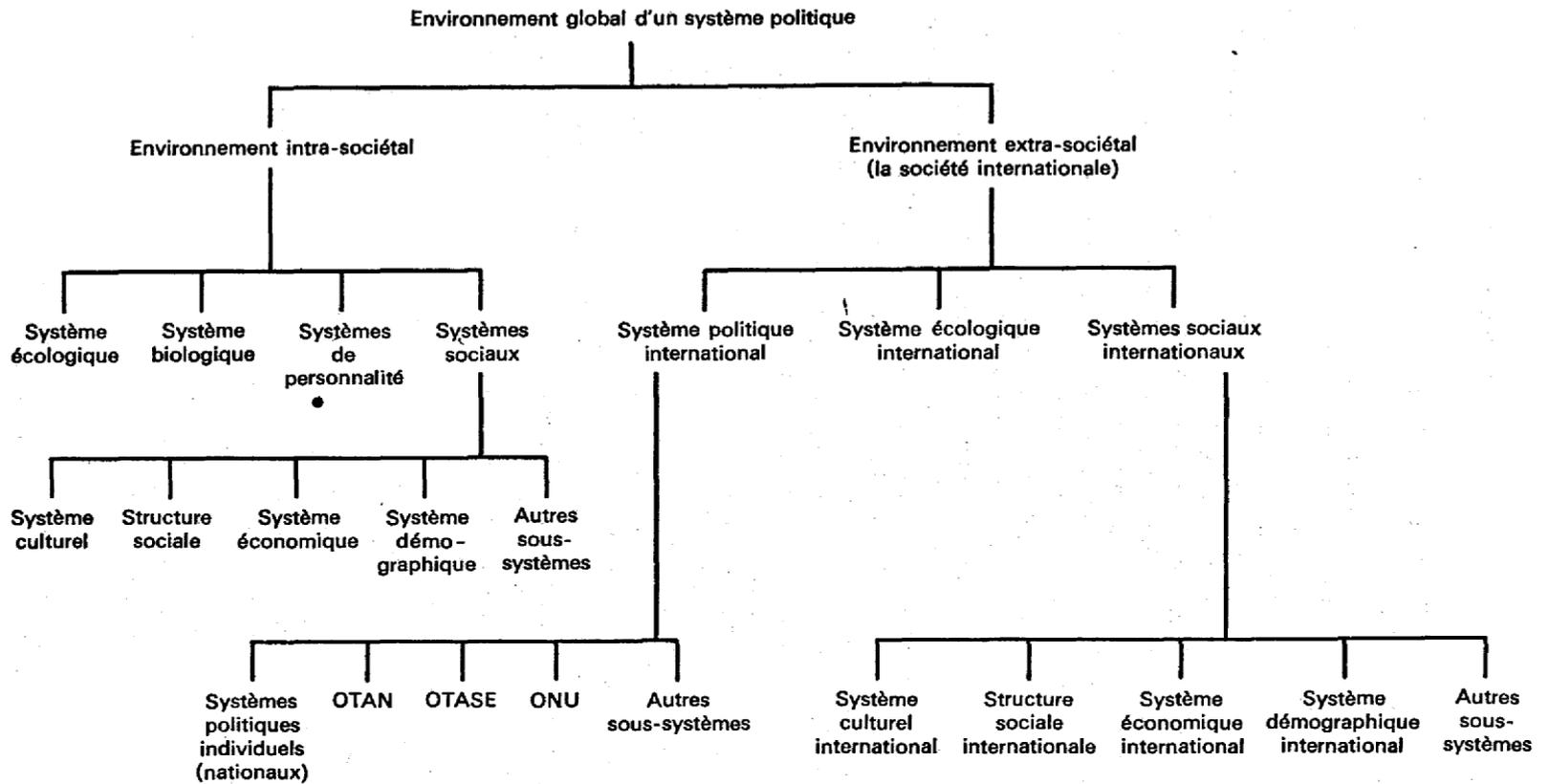
L'analyse systémique de D. Easton

- cadre théorique pour l'étude du **systeme politique**.
- celui-ci est défini comme « **l'ensemble des interactions par lesquelles les objets de valeur sont répartis par *voie d'autorité* dans une société ».**
- Easton élabore un modèle de système politique par analogie avec un système cybernétique fonctionnant en circuit fermé.

La démarche de Easton consiste à analyser les rapports du système politique avec l'environnement auquel il appartient :

- environnement intra sociétal.
- environnement extra sociétal.

TABEAU 1. Composantes de l'environnement global d'un système politique



Les rapports entre le système politique étudié et son environnement s'effectuent par le biais de trois catégories d'éléments :

- les « *inputs* » ,
- les « *outputs* » ,
- boucle de rétroaction ou feed-back.

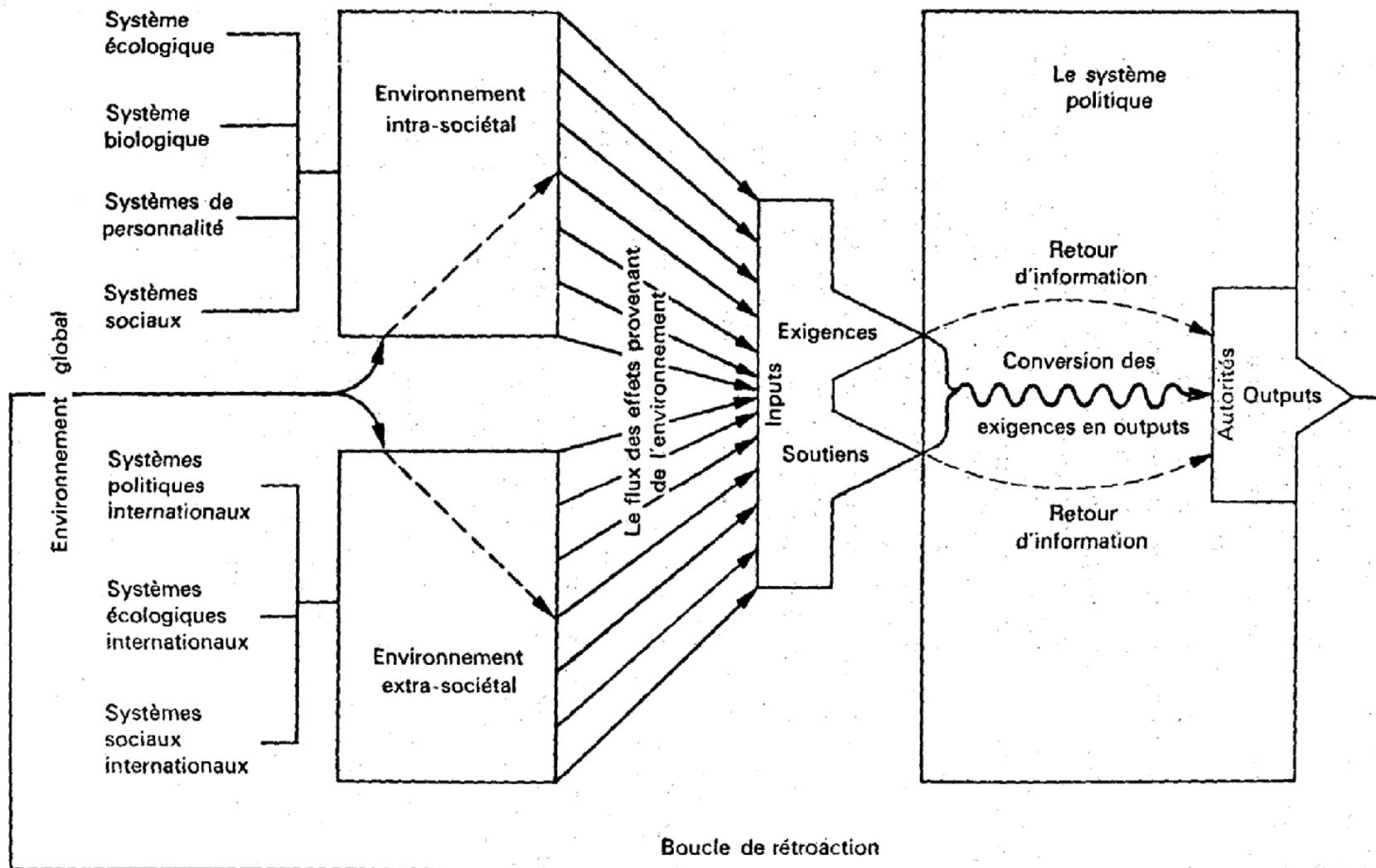
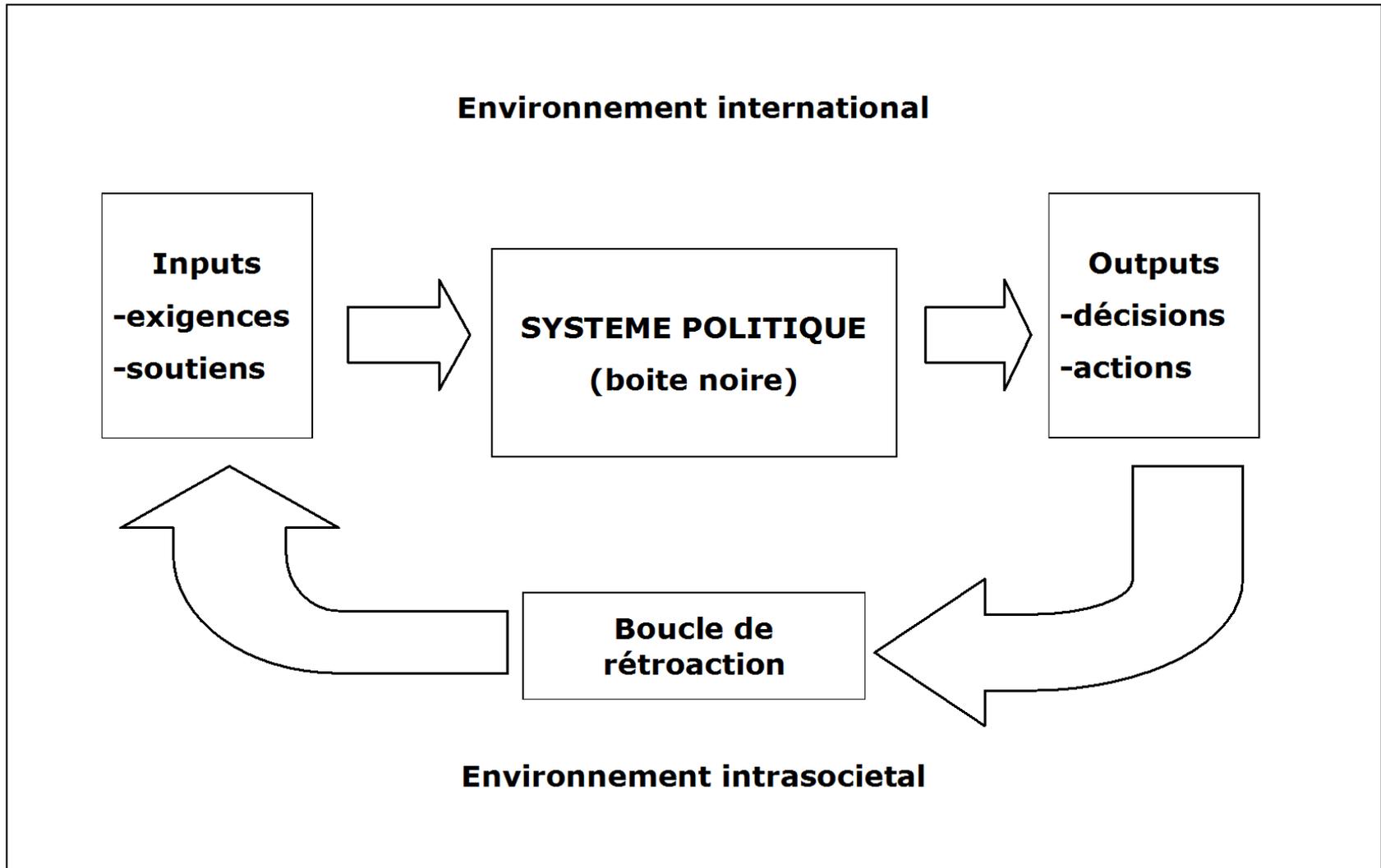


DIAGRAMME 1. Modèle de réaction dynamique d'un système politique



Le modèle simplifié de D. EASTON

les inputs.

- l'analyse des *inputs* permet de mesurer et de saisir l'impact des éléments extérieurs sur le système politique.
- c'est là où réside la valeur de l'*input* en tant que concept.
- or la multitude de situations et d'éléments influe directement sur le système et affecte sa capacité de persistance

Input : définition

- un ensemble incluant tout événement extérieur au système et qui l'altère, le modifie ou l'affecte d'une façon quelconque.
- les principales actions exercées sur le système par son environnement sont concentrées en deux *inputs* principaux : les « demandes » et les « soutiens ».

Les demandes :

- les demandes sont des exigences en provenance du système politique ou des divers systèmes extérieurs qui constituent l'environnement du système politique.
- ce sont des demandes de sécurité, d'autonomie individuelle, de participation, de biens de consommation, de prestige, d'égalité, etc.

Les soutiens :

- c'est une variété aussi importante que la première.
- Sans soutiens, le système politique ne pourrait faire face à la moindre surcharge de demandes.
- or le système politique est constamment sujet à un risque de surcharge en raison d'une grande dose d'exigences ou de l'accumulation d'exigences non satisfaites.

Les soutiens :

- Permettent la satisfaction de certaines demandes et la régulation des conflits que ces mêmes demandes provoquent lorsqu'elles se révèlent contradictoires.

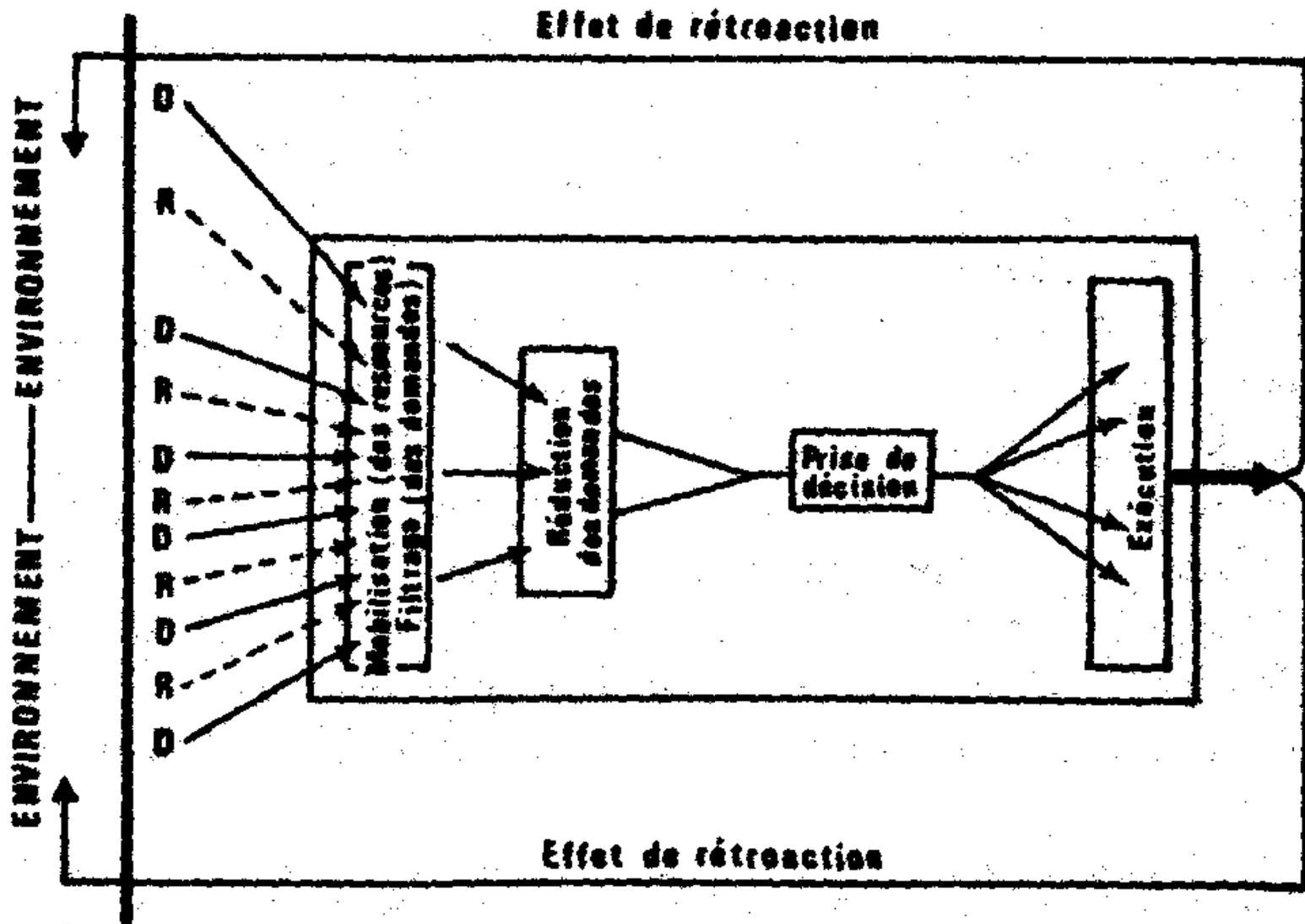
Les soutiens :

Sont ainsi de deux ordres :

- des actions ouvertes, favorable aux décisions prises dans le système.
- des dispositions d'esprit adéquates (supportives), telles que dans les régimes occidentaux, par exemple, l'attachement à la démocratie, le patriotisme, le souci de tolérance, etc.

faculté d'autorégulation du système politique

- assurée par un processus d'ajustement des demandes aux capacités dont il dispose.
- trois fonctions contribuent à ce processus :



Processus de prise de décision au sein du système politique

I- la fonction d'expression des demandes.

- par cette fonction, les diverses demandes se trouvent formulées et adressées au système politique par des canaux plus ou moins spécialisés, groupes de pressions à titre d'exemple

II- la fonction de régulation des demandes.

- Le système politique peut être rapidement submergé par des exigences si celui-ci ne peut pas assurer de filtrage, la canalisation, et la régularisation de ces exigences.
- Deux catégories de régulation sont précisées par David Easton :

a- régulation structurelle

- elle tient à l'existence d'un droit spécialisée dans le plus grave et la transmission des demandes. L'accès au système politique se fait par des portillons spécialisés.
- ces portions se multiplient et se diversifient à mesure que la société se développe.
- partis politiques, notables, parlementaires... constituent des structures de régulation des demandes.

b- régulation culturelle

- elle tient aux normes, aux valeurs et croyances qui prohibent ou qui restreignent certaines demandes.
 - certaines demandes sont considérées comme démagogiques, déraisonnables ou immorales.
 - certaines formes d'expression des demandes sont considérées culturellement comme dépassées ou interdites : l'usage de la violence à titre d'exemple.

III- la fonction de réduction ou d'agrégation des demandes.

- c'est la fonction par laquelle le flux des exigences se trouve ordonné , agencé, réduit à un nombre limité d'alternatives qui sont présentées au système politique.

Les outputs

- Le concept d'*outputs* permet de mieux comprendre les conséquences qui résultent du comportement des membres du système et la façon dont celui-ci agit sur son environnement.

L'output : définition

- Il s'agit, en effet, « du point final du processus complexe par lequel les exigences et les soutiens sont convertis en décisions et en actions ».

La fonction des *outputs*

- le système politique tend à s'adapter à son environnement.
- pour ce faire, il est amené à agir sur les conditions auxquelles il est confronté en les **modifiant** et en **adaptant** ses ressources et ses potentialités pour **faire face aux perturbations et à la perte de soutiens** survenues dans son environnement immédiat ou ailleurs.

Il existe deux catégories d'*outputs* :

- des *outputs* connexes.
- des *outputs* obligatoires

b- les *outputs* obligatoires.

- ce sont les décisions prises par les autorités et ayant force exécutoire.
- elles ont pour but de modifier quelques-unes des choses de valeurs dans la société.

a- les *outputs* connexes.

- ils sont dans la plupart des cas d'ordre idéologique.
- leur fonction est de justifier, préciser, clarifier les *outputs obligatoires*, dans le but de *gagner le soutien de l'environnement du système*.
- *exemples : discours, campagne d'explication...*

la boucle de rétroaction (feed-back).

le feed-back permet au système politique de :

- s'informer afin de pouvoir mobiliser correctement ses ressources pour faire face aux exigences formulées par son environnement,
- faire face aux situations de surcharge (stress)

Feed-back :

(mot anglais, de to feed, nourrir, et back, en retour) .

En cybernétique, action en retour des corrections et régulations d'un système d'informations sur le centre de commande du système ; action exercée sur les causes d'un phénomène par le phénomène lui-même.

Syn. : réaction, rétroaction, rétrocontrôle.

La boucle de rétroaction : définition

- elle comprend la production d'*outputs* par les autorités,
- une réaction de la part des membres de la société,
- la communication aux autorités des informations concernant cette réaction,
- les mesures ultérieures possibles de la part des autorités.
- par là, un nouveau cycle d'*outputs*, de réactions, de retour d'informations et de réactions de la part des autorités, est mis en route et fait partie d'un flux continu et perpétuel".

Pour D. Easton :

- ce qui se produit dans cette boucle de rétroaction se révélera comme ayant la plus grande importance pour la capacité d'un système à faire face aux tensions :
 - « les outputs peuvent modifier les influences qui continuent d'agir sur les inputs et, de cette façon, modifient les prochains flux d'inputs eux-mêmes ».
 - Autrement dit, les outputs réagissent sur les inputs ; ils influencent les « vagues suivantes inputs ».

L'approche de Karl Deutsch.

- Dans le modèle élaboré par Karl Deutsch, le mécanisme cybernétique de contrôle est représenté de façon plus accentuée.
- Le système de décision politique est assimilé à un servomécanisme « sous la forme d'un projectile autoguidé se dirigeant vers une cible ».
- Deutsch observe la ressemblance frappante qui existe entre **les processus de pilotage du servomécanisme**, notamment la recherche du but et le contrôle autonome et **les processus de décision politique**.

- Les gouvernements cherchent à atteindre des buts de politiques intérieures ou extérieures.
- Il leur faut guider leurs conduites
 - en fonction d'un faisceau d'informations relatives à leur propre position par rapport à ces buts,
 - en fonction de la distance qui les en sépare encore,
 - en fonction des résultats réels (par rapport aux résultats envisagés), de leur plus récente démarche ou tentative entreprise pour les atteindre.

K. Deutsch Estime que l'efficacité du système politique identifié à un servomécanisme est fondée sur les concepts de pilotage et de feed-back négatif, dépendant de trois éléments :

Le poids de l'information reçue par le système.

Ce poids est plus lourd lorsque les perturbations de l'environnement intra-sociétal et international auxquels le système politique est confronté sont plus intenses et plus fréquentes.

Le retard de la réponse :

c'est le retard qui résulte du temps écoulé entre le moment de réception de l'information précédente et le déclenchement des mécanismes correcteurs au sein du dispositif d'autoguidage.

Ce qui se traduit au niveau du système politique par sa capacité de réaction et de prises de décision : une capacité élevée de mobilisation des moyens correcteurs peut se traduire par une économie de temps et de moyens.

Le décalage,

- c'est la distance entre la position qu'occupera la cible mobile lorsque le positif atteindra et la position qu'elle occupait au moment où lui sont parvenues d'elles les dernières informations.
- Au niveau du système politique, le décalage définit la capacité de l'organisme de prise de décision d'agir par anticipation vis-à-vis des situations nouvelles et des difficultés qui vont surgir.
- Les services d'information et de renseignement ont pour but d'améliorer cette aptitude d'agir par anticipation, et par là même, de réduire le taux de décalage.